



FICHE COMPETENCES :
SECTEUR OPTICIENS



15 ans d'expérience dans le domaine des opticiens ;

Connaissance des problématiques et particularités liés à ce secteur (marge, stock ...) ;

Opticiens indépendants / franchisés (OPTICAL DISCOUNT / A. AFFLELOU ...) ;

Aide à l'implantation (prévisionnel) ;

Connaissance des logiciels d'optique ;

Gestion / Intégration des mouvements de caisses journaliers, conformément à la loi ;

Tenue mensuelle (en interne ou par nos soins / mise à disposition de notre logiciel) ;

Traitement comptable des relevés des Centrales d'achats (ex : LUZ OPTIQUE....) ;

Echanges de documents comptables par voie dématérialisée ou physique ;

Etablissement des déclarations de TVA/IS/Crédits d'impôts...

Etablissement du bilan / Ecritures d'inventaire de fin d'année ;

Présentation du Bilan ;

Conseils / Optimisation fiscale et sociale ;

Relations permanentes avec le dirigeant ;

Etablissement de la liasse fiscale, de la plaquette bilan et des annexes ;

Génération du fichier FEC (Fichier de Ecritures Comptables) aux normes légales ;

Etablissement de prévisionnels, de situations intermédiaires et tableaux de bord ;

Etablissement des fiches de paie ;

Déclaration/Paiement des DSN ;

Connaissance/application de la convention collective « Optique – lunetterie de détail » ;

Etablissement des éléments juridiques (affectation du résultat / dividendes ...) ;

Relation avec le Greffe du Tribunal de Commerce.